



Bloc-Notes

Editorial

La relation « Ecoles-Bibliothèques » a été très largement abordée lors d'un récent colloque organisé conjointement par l'A.P.B.D. et la F.I.B.B.C. à l'initiative du Ministre Nollet.

Cette relation, si elle est toujours déclarée indispensable, suscite bien des réflexions et interrogations. Personne n'oserait jurer que les efforts consentis par les bibliothécaires portent tous les fruits espérés.

Qui en effet oserait garantir que le jeune ayant acquis d'excellentes habitudes de lecture les conservera une fois devenu adulte.

Il faut cependant se garder, faute d'études précises à ce sujet, d'un trop grand optimisme, mais aussi d'un pessimisme de mauvais aloi.

Sans donc être certain de résultats indiscutables, nous pensons que l'absence de toute politique en la matière ne pourrait qu'aggraver une situation que déplorent déjà nombre d'enquêtes.

Il n'en reste pas moins que des voix s'élèvent, sinon pour remettre en cause cette collaboration, du moins pour en analyser les conditions.

Nous sommes de ceux qui, avec bien d'autres, nous interrogeons sur la pédagogie habituellement employée, remettant en cause, par exemple, les

démarches traditionnelles (visite en groupe) au bénéfice d'actions plus novatrices.

D'aucuns s'interrogent aussi sur l'importance de l'effort consenti par les bibliothèques tant en moyens humains que financiers. Il en est même qui regrettent que cette mobilisation en faveur des jeunes scolarisés soit au détriment de publics adultes parfois très défavorisés.

Certains vont jusqu'à remarquer que le budget de l'Education est infiniment plus important que celui de la Culture (ce serait donc un secteur « pauvre » qui prêterait aux « riches »!).

Certes, les bibliothécaires ne peuvent pas tout faire, mais sans abandonner les écoles, sans doute conviendrait-il de redéfinir au plus haut niveau les collaborations nécessaires et leur accorder les moyens nécessaires.

Les bibliothécaires, en attendant ce grand débat, estiment, même s'ils en connaissent les limites, devoir continuer le travail entrepris.

Jean-Claude TREFOIS
Président



BN 146
du 2ème trim. 2003

Dans ce numéro

1+6 Je lis, tu lis, il lit,
nous sommes.

2 Entretien avec Vincent GIRBOUX,
Echevin de la culture à GENAPPE

4 Le site web de l'APBD

7 Net littéraire

8 Prix André CANONNE

9 Formations ...évaluation.
Aux armes citoyens...

10 A vos agendas...
Année Jacques BREL

Suggestion...

11 J'ai lu pour vous...
L'imposture démocratique

APBD

Avenue Rêve d'Or, 30
7100 LA LOUVIERE
Tél.: 064 21 52 37
Fax: 064 21 28 50
jean_claude.trefois@hainaut.be
Site: www.apbd.be

Bulletin de l'Association Professionnelle
des Bibliothécaires et Documentalistes
asbl

Je lis, tu lis, il lit, nous sommes.

« On lit très peu, et, parmi ceux qui veulent s'instruire, la plupart lisent très mal. » Une citation d'un pédagogue, d'un chercheur universitaire, d'un homme politique... ? Cette observation, on la doit à Voltaire. C'est dire si le problème n'est pas récent. Aujourd'hui, c'est un truisme d'affirmer que la lecture est en crise. Cette dernière fait l'objet cycliquement de verbalisations conjoncturelles qui apparaissent et disparaissent sans que quiconque n'ait eu l'opportunité de s'en saisir et encore moins de la maîtriser. Les milieux éducatifs et culturels possèdent aussi leur monstre du Loch Ness.

La crise de la lecture.

La lecture est en crise. Soit ! Cette assertion participe d'une double confusion. On confond à la fois lecture et lecture littéraire ainsi que, écrits et livres. En effet, si ces derniers occupent une place privilégiée dans les représentations de l'écrit, l'ensemble des textes est loin de s'y réduire. De surcroît, force est de reconnaître qu'exception faite des analphabètes, personne n'est non lecteur. L'écrit est omniprésent dans notre environnement : un mode d'emploi, une recette, la signalisation routière...

Suite page 6

Entretien avec Vincent Girboux, échevin de la culture à Genappe (Brabant wallon)

Monsieur Girboux, quelle était la situation de la lecture publique à Genappe quand vous êtes devenu échevin de la culture ?

L'entité de Genappe qui compte un peu moins de 15.000 habitants est constituée de plusieurs villages. La commune comptait au départ sur son territoire, une petite bibliothèque communale à Bousval ainsi que quatre bibliothèques libres : Genappe (Centre multimédia Saint-Jean), Glabais, Houtain-le-Val et Ways. Malheureusement la bibliothèque de Ways a dû fermer ses portes et c'est la bibliothèque de Genappe qui a hérité de ses collections. Cet héritage comportait notamment un fonds très important de bandes



dessinées.

En 1999, les collections de la bibliothèque Saint-Jean ont été cédées à la commune de Genappe qui les a installées dans de nouveaux locaux pour créer une bibliothèque communale plus importante. La bibliothécaire a continué d'y travailler mais avec la commune comme nouvel employeur.

Nous avons choisi d'intégrer la bibliothèque à « l'Espace 2000 », pôle consacré à l'enfance (crèches, ONE, école primaire, ...), l'éducation (école primaire, centre CESEP de formation pour adultes), l'emploi (Maison de l'emploi, service ALE) et la culture (Académie de musique et des arts de la parole, bibliothèque et peut-être bientôt la bibliothèque spécialisée du Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe).

Mais si l'outil était présent, il n'était pas vraiment développé puisque d'une part

le budget était très réduit et d'autre part la promotion et les animations étaient quasi inexistantes.

Quelle est votre vision de la bibliothèque et quels objectifs vous êtes vous fixés lors de votre accession à l'échevinat de la culture ?

Je vois la bibliothèque comme un lieu à la fois de loisir et de recherche documentaire. Je considère qu'il est important de toucher toutes les générations et ce dès le plus jeune âge ainsi que de rendre démocratique l'accès aux documents.

J'ai souhaité développer un programme d'animations important. J'ai une vision de la bibliothèque comme celle d'un espace vivant. Pour moi, la bibliothèque doit être un lieu agréable, un lieu de rencontres, un lieu de vie et non un simple dépôt de livres. Le multimédia doit y tenir une place importante également, à mon sens, pour suivre l'évolution de la société.

La présence de la bibliothèque à l'Espace 2000 a permis de multiplier les collaborations avec les différentes institutions et organismes du site. Notamment, nous avons développé des partenariats avec ceux qui s'occupent de la petite enfance parce que nous



pensons qu'il faut mettre l'enfant en contact avec le livre et la lecture dès son plus jeune âge. De même, nous menons

une collaboration avec le CESEP dans le cadre d'initiations à Internet pour un prix modique qui sont proposées aux habitants de la commune.

Pour atteindre ces objectifs j'ai proposé au Collège de négocier un contrat-programme avec la Communauté française afin d'obtenir des subsides, ce qui fut fait ; nous avons alors augmenté le budget, mis en

place des animations, créé un espace multimédia et engagé un bibliothécaire-dirigeant. Suite à cela, nous avons introduit une demande de reconnaissance qui est passée avec avis favorable au Conseil supérieur des bibliothèques publiques en 2002 ; la proposition de reconnaissance est actuellement sur la table du ministre Richard Miller.



La Bibliothèque de Bousval est alors devenue un dépôt de la Bibliothèque de Genappe.

Qu'impliquait comme obligations la signature du contrat-programme.

Comment s'est passée la relation avec la Communauté française et quelles ont été les réactions du pouvoir communal par rapport à cela ?

La convention signée impliquait trois points importants : une augmentation du budget consacré aux acquisitions d'ouvrages, la constitution d'un réseau de lecture publique et l'engagement d'un bibliothécaire-dirigeant.

Je n'ai pas eu trop de difficultés à faire passer le projet au Collège et au Conseil communal dans la mesure où j'ai pu y faire accepter que la lecture constitue la base de l'accès à la culture. La lecture est donc particulièrement importante dans une politique culturelle.

Quant à l'administration de la Lecture

Si Dieu existait, il serait une bibliothèque.

Umberto ECO
L'événement du Jeudi, 09.04.1998

Entretien avec Vincent GIRBOUX

publique à la Communauté française, nous avons de très bons contacts avec eux ainsi qu'avec Daniel Roland, l'inspecteur. Nous nous sommes sentis bien soutenus par l'inspection dans notre projet.

La bibliothèque a-t-elle évolué sur le plan du nombre de lecteurs et de leur diversité ?

Oui, le nombre de lecteurs a augmenté de 15 % environ depuis un an. Mais il m'est difficile d'évaluer cette évolution par catégories d'âge par exemple. On sait cependant que le nombre de jeunes est en forte augmentation, notamment du fait de la gratuité récente de l'espace multimédia pour les moins de 18 ans.



Quelle est la politique à l'égard de l'utilisation des PC par les jeunes à la Bibliothèque de Genappe ?

Tout d'abord, bien qu'on autorise le « chat » ou les jeux sur Internet, on donne la priorité à la recherche documentaire et au courrier électronique. Pratiquement cela se gère par la restriction des réservations de postes aux internautes qui viennent pour la recherche ou « l'e-mail ».

En ce qui concerne la protection des jeunes à l'égard de certains sites « douteux », nous avons préféré le contrôle a posteriori par la vérification des historiques au filtrage technique. Nous misons par ailleurs sur la confiance entre internautes et bibliothécaires en faisant signer un « contrat d'utilisation des PC »* aux utilisateurs.

Quel est votre point de vue sur le manque de connaissances d'Internet par certains enfants, de primaire notamment ?

A mon sens, il y a sans doute un manque d'aptitude de certains enseignants par rapport à l'enseignement de cet outil. Il serait probablement utile de réaliser des formations de formateurs à destination des

enseignants.

L'enseignant a aussi, je pense, un rôle éducatif à remplir auprès des jeunes par rapport à la consultation de sites dits « sensibles ». Certains parents sont un peu inquiets à cet égard et je crois que les enseignants pourraient les apaiser en prenant cela en charge.

N'avez-vous pas l'impression que la culture est un peu le parent pauvre au sein de la commune, par rapport à d'autres secteurs, notamment du fait que ça concerne peut-être moins de personnes que l'enseignement ou les routes ?

Non, parce que je pense qu'on peut faire de la culture notamment dans le cadre d'une bibliothèque qui touche une large population.

Ce n'est pas notre mission de viser un



Quels sont les rôles respectifs du bibliothécaire-dirigeant et de l'échevin ayant en charge les bibliothèques à la commune de Genappe ?

Eh bien, l'échevin a pour mission, en accord avec le Collège, de fixer les missions en matière de lecture publique sur le territoire de la commune.

Le bibliothécaire est chef de service au même titre qu'un autre responsable de service à la commune. Il doit donc gérer son service (personnel, collections, etc.) de la manière la plus autonome possible. Ils doivent travailler en proche collaboration. L'échevin donne les grandes lignes, formule les objectifs et accompagne le bibliothécaire dans sa tâche. Il faut aussi laisser au bibliothécaire-dirigeant le loisir de donner des conseils parce que le spécialiste, c'est lui, c'est l'expert. Pour les questions techniques notamment, il a un rôle très prépondérant.

Mais les deux doivent travailler en équipe.

Que pensez-vous du fait qu'un bibliothécaire s'investisse au sein d'une association professionnelle comme l'APBD ?

Je vois ça d'un bon oeil parce que quelque part c'est une formation continuée ; cela permet aussi de se tenir au courant de ce qui se passe dans le domaine ; et enfin, cela donne lieu à des échanges de vues intéressants entre professionnels du secteur.

Je tiens à remercier particulièrement Vincent Girboux pour la disponibilité et

la sympathie dont il a fait montre dans cet exercice.

Alexandre LEMAIRE

* Ce document peut être consulté en ligne sur le site < www.apbd.be > à la rubrique « Règlements de bibliothèques ».

Erratum

Contrairement à ce qui a été indiqué dans l'évocation du colloque des 20 et 24 février (Bloc-Notes n° 145), cette

initiative était due à la Bibliothèque centrale pour la Région de Bruxelles Capitale et non à la Bibliothèque principale et locale de Bruxelles I
Rendons à César...

Des sous, des sous...

La poursuite de nos activités dépend essentiellement de votre cotisation. Pour 2003, elle s'élève à

12,50 EUR pour les membres travaillant à temps plein;

5 EUR pour les membres travaillant à temps partiel, les étudiants et les retraités.

Nous vous remercions de verser votre cotisation sur le compte n°
068-0510960-88

Si votre "bandeau adresse" comporte un point rouge, vous n'êtes pas en règle de cotisation pour cette année.

Allô, allô...

Cette revue est la vôtre. Elle vivra si vous la faites vivre. Les bibliothèques et centres de documentation organisent de nombreuses activités dont il serait impossible de publier la liste ici.

Alors, trêve de modestie, faites-nous connaître vos actions, communiquez-nous vos réflexions. Le débat est ouvert et il ne manque pas de sujets d'actualité pour vous inspirer : politique de la lecture en Communauté française, droit de prêt, prix unique du livre, taxes de photocopies,...

Nous attendons vos articles. Inutile de les mettre en pages, il suffit de nous les envoyer à l'adresse de courriel :

bloconotes@apbd.be

Donc, plus un instant à perdre. A vos claviers !

Le site Web de l'APBD

AVANT 2001

Lancé en 1999, notre site Web a depuis beaucoup évolué.

Hébergé gratuitement à l'origine, notre site avait au départ une adresse peu intuitive et souffrait rapidement de publicités intempestives imposées par notre hébergeur. Il contenait simplement une présentation de l'APBD, un agenda de nos activités, le prix Canonne et la présentation du dépliant "Un cadeau, un livre".

APRES 2001

Depuis le 27 juin 2001, notre site a bien changé.

Hébergés maintenant sur un site professionnel, nous disposons à présent de notre propre nom qui nous est réservé : www.apbd.be. Profitant de ce transfert, nous avons paré notre site d'un habillage plus lisible et plus classique, à la grande satisfaction de tous.

C'est à cette occasion aussi que le groupe de travail qui accompagne le site a repris régulièrement ses activités. Depuis cette date, le site évolue au rythme de nos réunions trimestrielles.

DES NOUVEAUTES

De nombreuses rubriques sont donc apparues, citons dans le désordre :

- une liste de liens professionnels
- un dossier sur les logiciels de bibliothèques



- un dossier de discussions sur Internet en bibliothèque
- un formulaire en ligne d'inscription à l'APBD
- un formulaire en ligne de proposition d'activités
- la liste de nos propositions au Ministre Richard Miller
- les textes des directives européennes relatives au droit de prêt
- un dossier bibliographique sur la présence et l'intégration des sciences en bibliothèque
- une liste de liens Internet professionnels

Le site Web de l'APBD

- une rubrique offre d'emploi (peu étoffée malheureusement)
- toute la législation relative aux bibliothèques publiques, aux organismes consultatifs et aux associations professionnelles

Ces nouveautés ont produit l'effet escompté puisque la fréquentation de notre site a fortement augmenté depuis l'introduction de ces modifications.

QUELQUES CHIFFRES

Le site a reçu 51.266 visites entre le 27 juin 2001 et le 19 mai 2003. Les visites proviennent de 22.394 adresses Internet distinctes.

Quelques détails amusants : c'est entre 7h et 8h du matin que notre site connaît son pic de fréquentation ; c'est le 3 avril 2003 que le site a connu sa fréquentation la plus importante : 281 visites sur cette seule journée.

C'est donc là un succès remarquable pour un site relativement confidentiel

(mais ne soyons pas modestes) et qui va bien au-delà de la limite de nos affiliés : 74 visites en moyenne par jour !!!

Au top de la consultation :

1. La page d'accueil (c'est normal)
2. La page de liens
3. La présentation de notre association
4. Les offres d'emploi (une page à développer !)
5. L'agenda des activités

Voici tracés en quelques mots la progression et le bilan de notre site, il sont encourageants et les résultats sont à la mesure des efforts déployés par notre petite équipe (Alexandre Lemaire, Philippe Van Lint, Alain Stock et l'auteur de ces lignes).

ET DEMAIN ?

Bien entendu, beaucoup d'autres projets sont encore dans nos cartons et nous

voudrions rendre notre site plus interactif encore, afin d'être mieux encore en phase avec les besoins de nos affiliés et de nos visiteurs extérieurs.

Nous avons aussi besoin de vos avis, remarques et suggestions, et qui sait, de votre participation à notre groupe de travail et de réflexion.

N'hésitez pas et contactez-nous dès à présent à nos adresses : alemaire@apbd.be ou philippe.coenegrachts@village.uu.net.be.



Un cadeau ? Un livre ! - Sélection de l'année Une sélection des meilleurs livres de jeunesse parus cette année. S'adresser entre autres aux bibliothèques suivantes :

Anderlecht
Bibliothèque du centre intellectuel
☎ 02 521 62 08

Bruxelles
Bibliothèque principale de Bruxelles I
☎ 02 548 26 10

Florennes
Bibliothèque publique locale
☎ 071 68 98 96

Genvai
Bibliothèque communale
☎ 02 653 40 47

Ixelles
Bibliothèque communale
☎ 02 515 64 06

Jette
Bibliothèque principale du Nord-Ouest de Bruxelles
☎ 02 426 05 05

La Louvière
Bibliothèque centrale provinciale
La Ribambelle des Mots
☎ 064 22 18 34

Laeken
Bibliothèque principale de Bruxelles II
☎ 02 279 37 90

Liège
Bibliothèque des Chiroux-Croiseurs
☎ 04 223 19 60

Mons
Nouvelle bibliothèque des Comtes du Hainaut AFIC
☎ 065 31 44 69

Namur
Bibliothèque centrale de la Province de Namur
☎ 081 22 90 14

Bibliothèque principale de Namur
☎ 081 23 13 26

Nivelles
Bibliothèque publique centrale de la Communauté française
☎ 067 89 35 85

Ottignies
Bibliothèque de Culture générale
☎ 010 41 02 42

Rixensart
Bibliothèque populaire
☎ 02 652 27 36

Saint-Gilles
Bibliothèque communale locale
☎ 02 543 12 33

Schaerbeek
Bibliothèque communale
☎ 02 242 68 68

Verviers
Bibliothèque locale communale
☎ 087 32 53 37

Waterloo
Bibliothèque communale
☎ 02 354 40 98

Watermael-Boitsfort
Bibliothèque principale du Sud-Est de Bruxelles
☎ 02 660 07 94

Woluwe-St-Pierre
Bibliothèques publiques communales francophones
☎ 02 773 05 83



TEL : 04/340 21 10 FAX: 04/344 50 32 e-mail: distrisudci@ampnet.be
Bibliothèque : 04/340 21 20

DISTRISUD: UN VASTE SHOW-ROOM de plus de 750 m² À VOTRE DISPOSITION



UN LARGE ASSORTIMENT

- LITTÉRATURE GÉNÉRALE
- JEUNESSE
- B.D.
- PARASCOLAIRE
- OUVRAGES DE FOND
- BEST-SELLER
- ETC ...

UN SERVICE EFFICACE ET PERSONNALISÉ

UNE ÉQUIPE MOTIVÉE ET DISPONIBLE,
LA POSSIBILITÉ DE VISITE D'UN DE NOS «CONSEILLERS»
UNE LARGE BANQUE DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

Bloc-Notes 146

Je lis, tu lis, il lit, nous sommes. (suite de la page 1)

chacun lit toute la journée. De ce point de vue, la lecture est en crise de croissance. Jamais l'écrit n'a été aussi présent dans la vie quotidienne des hommes du XXI^{ème} siècle. Particulièrement les jeunes qui, grâce à Internet et au chat ou au GSM et ses SMS, utilisent de plus en plus souvent l'écrit dans leurs processus de communication. Un nouveau code lexical et syntaxique est même occupé à se mettre en place.

Paradoxalement pourtant, les résultats concordants et récurrents des études comparatives internationales sur les problèmes de la lecture montrent que les adolescents de notre Communauté française sont de bien piètres lecteurs.

Oui, la lecture est en crise. Implicitement, on stigmatise de la sorte la régression constante de la lecture littéraire. Et en effet, le fossé ne cesse de se creuser. La foire du livre qui vient de fermer ses portes a une nouvelle fois mis en lumière que les grands lecteurs lisent de plus en plus pendant que les faibles lecteurs lisent de moins en moins.

Comme le signale Jean-Claude PASSERON (1), quand on parle de crise, on relaie de la sorte l'inquiétude éprouvée par une minorité issue des classes cultivées de ce que le plus grand nombre ne partage pas ses émotions littéraires. La sociologie a largement démontré que les pistes causales des peu ou non lisants ressortissent autant de l'histoire personnelle de chacun que des déterminismes sociaux et

culturels : les populations non acquises d'emblée à la lecture sont polymorphes. Elles ne le sont pas généralement par manque de temps, pénurie monétaire ou autre mais bien en raison d'un obstacle positif aux habitudes de lecture. La non lecture apparaît comme une valeur positive du groupe d'appartenance et fonctionne comme intégrateur social au sein de la communauté.

La promotion de la lecture.

Alors, la question fondamentale est de savoir s'il faut encore, diront certains promouvoir la lecture ? La réponse est sans hésitation, oui ! Il n'est pas de réelle citoyenneté sans travail de la pensée qui suppose que les moyens en soient donnés. L'appropriation de l'acte de lecture et sa mise en œuvre constituent des instruments puissants d'émancipation et de désaliénation. « L'ignorant n'est pas libre », écrivait Kant. La maîtrise de l'écrit conduit au développement de la libre pensée : le « sujet » devient citoyen.

La pratique culturelle transversale socialisée et socialisante.

La promotion de la lecture, oui ! Mais comment ? Comment délivrer les saufs-conduits nécessaires pour se frayer un chemin dans les espaces de l'écrit et le monde des lecteurs, pour élargir à la fois le public et les pratiques ?

La démocratisation de la lecture ne peut être assimilée à la simple augmentation quantitative des gens touchés par une pratique. La diffusion dans les milieux socio-culturellement diversifiés doit être

elle-même diversifiée et capable de rompre avec l'illusion qu'il s'agit d'étendre à tous un modèle de lectorat cultivé et littéraire.

Il sera bien difficile d'accroître le nombre de lecteurs s'il n'y a pas parallèlement une modification du partage des responsabilités. On ne peut s'emparer de la langue sans entrer dans la compréhension des rapports sociaux qui lui confèrent ce pouvoir. On ne peut espérer des résultats meilleurs en essayant d'utiliser mieux les méthodes traditionnelles. Il faut transformer le système et fonder de nouvelles méthodologies plutôt qu'améliorer la pastorale comme l'appelle Jean-Claude PASSERON (2). En un mot, il s'agit de passer d'un projet d'alphabetisation au projet de lecturisation cher à Jean FOUCAMBERT (3).

Une approche communautaire qui privilégie une dynamique partenariale associant enseignants, parents, bibliothécaires, organisations sociales et culturelles devrait permettre non pas d'aménager la pénurie actuelle, mais d'affirmer la conviction qu'une grande partie des ressources potentielles existent dans l'environnement matériel et humain immédiat. La lutte en faveur de la lecture doit dépasser la simple augmentation de la consommation de livres. C'est la bataille pour la maîtrise d'un mode de pensée dont la majorité des gens sont aujourd'hui exclus. Comme l'affirmait André CANONNE : « L'acte de lecture est un outil primordial sans lequel nul accès au monde n'est possible ».

Il est incontournable que les problèmes de lecture sont traversés par des problèmes de lutte des classes et d'appropriation d'un outil lié à l'élaboration de processus transformateurs. Et il n'est pas du tout certain que le fonctionnement social souhaite que le plus grand nombre s'empare des moyens de modeler le monde à son profit : on se heurte nécessairement à la tentative de domination politique et médiatique du pouvoir économique sur le monde social. La promotion du livre et de la lecture ne pourra faire l'économie de la remise en cause des structures de pouvoir qui exercent une influence grandissante sur les déterminants individuels des comportements culturels collectifs.

Je lis, tu lis, il lit, nous sommes.

Et la bibliothèque ?

La bibliothèque répond-elle à ces exigences politiques ? Le constat accablant d'Abdelwahed ALLOUCHE (4) semble répondre négativement : « ...les modes d'investissement de l'écrit [...] subissent le poids de l'histoire d'un métier [bibliothécaire] marqué par l'élitisme ». Et d'ajouter « le rôle du bibliothécaire ne peut être une simple mise à disposition des collections aux publics existants mais d'être entre autres à l'interface du culturel et du social dans le domaine de l'écrit et de la lecture pour les publics spécifiques et potentiels ».

L'analyse du fonctionnement du monde bibliothéconomique exige que l'on se penche sur l'étude des formes de différenciation des registres d'utilisation de la bibliothèque. Il faut bien reconnaître que pour de nombreux jeunes lecteurs, elle n'est perçue que dans son aspect instrumental de complément éducatif. Sorti de leur parcours scolaire, ils arrêtent de fréquenter ce lieu. Les autres y découvrent les moyens de passer à un autre rapport au savoir et à la culture livresque. Ils s'affranchissent de la parole du « maître » en contribuant à un travail d'élaboration identitaire.

Les seconds réussissent à diversifier leurs façons d'utiliser la bibliothèque là où les premiers échouent à se tracer un chemin singulier vers la lecture. La réussite exige comme pré-requis une autonomie que la bibliothèque utilise et renforce auprès de ceux qui ont envie de changer, d'évoluer. Elle laisse en rade tous ceux qui sont peu assurés d'un tel désir.

Les institutions bibliothéconomiques contribuent à l'élaboration d'un monde personnel, d'une identité loin des séductions de l'écrit qui n'offrent que des prothèses identitaires : la bande, la secte, l'ethnie, la chapelle.... Elles combattent le repliement sur soi et le resserrement, comme un seul homme, autour d'un chef, d'un drapeau, d'un livre unique. La bibliothèque, lieu de l'ouverture de l'imaginaire, élargit le registre des identifications possibles et offre un cadre structurant qui donne accès aux connaissances formalisées, aux savoirs. Être capable de nommer ce que l'on vit, aide à le vivre voire à le changer. Il existe divers modes de symbolisation et la lecture en est un particulier.

L'agressivité incontrôlée va de pair avec la difficulté à symboliser. Les plus démunis de références culturelles sont plus sensibles aux chants des sirènes des extrémismes et des intégrismes. Et de ce point de vue la bibliothèque est une institution qui fournit les armes pour lutter contre la marginalisation générée par la violence et la soumission aux mythes communautaires : racisme, xénophobie, purification ethnique....

Bloc-Notes 146

Le plus important c'est donc moins le support que la sociabilité autour de l'offre et la logique de proximité que nous devrions développer : il s'agit d'une entreprise de salubrité bibliothéconomique. En effet, la pratique de la lecture se décline dans des parcours singuliers où les rapports personnalisés jouent un rôle essentiel. Il importe de développer une forme de médiation conciliatrice prioritairement au bénéfice des « fâchés » de la lecture en raison de relations distendues qu'ils entretiennent avec les textes. Nous sommes persuadés que le rapprochement passe par les écrits sociaux.

Une voie à explorer pour la défense de la lecture pourrait passer par le développement et la promotion des écrits de proximité. C'est sans doute par la multiplication de ces textes et par leur mise en réseau avec ceux produits ailleurs que passe une véritable politique de la lecture. La bibliothèque pourrait entre autre s'y inscrire en développant une fonction éditoriale. Les moyens techniques actuels souples légers mais efficaces rendent le projet réalisable. C'est une opportunité offerte par les progrès techniques des traitements de textes et de la PAO que nous ne pouvons laisser échapper. Cet aspect n'a pas à ma connaissance été exploré jusqu'à présent par les diverses institutions bibliothéconomiques.

Enfin, il convient de dépasser les traditionnelles relations d'ignorance, voire de méfiance, entre les diverses catégories de médiateurs du livre et de la lecture. Il est primordial, notamment, qu'école et bibliothèque collaborent afin de définir et mettre en place des convergences aussi évidentes qu'indispensables. Ces deux institutions sont complémentaires : la seconde ne propose-t-elle pas ce à quoi la première prépare ?

Nous laisserons la conclusion à Jean FOUCAMBERT (5) : « Qui peut se sentir l'esprit libre et dégagé devant l'état du monde ? Que peut-être une pensée qui ne soit pas engagée ? Peut-il exister des joies, des émotions, des savoirs sans que surgisse l'exigence d'inventer les conditions de leur partage ». Nous vous laissons le loisir d'y répondre en âme et conscience.

Jean AUQUIER

Notes

- (1) (2) PASSERON Jean-Claude et FOUCAMBERT Jean, *Démocratiser la lecture ?* : la notion de pacte in *Actes de Lecture*, n° 17 de mars 1987
- (3) FOUCAMBERT Jean, *Le pouvoir donne la lecture* in *Vers l'Education nouvelle*, n° 413
- (4) ALLOUCHE Abdelwahed, *Lire avec les exclus* in *Actes de lecture*, n° 70 de juin 2000
- (5) FOUCAMBERT Jean, *La trahison des clercs* in *Actes de lecture* n° 58 de juin 1997

Mise @u net

Il y a littérature et littérature

Vroum, vroum...

Ce moteur de recherche spécialisé doit sa pertinence à sa spécialisation dans le domaine de la littérature.



www.aleph.ens.fr

Littérature contemporaine

Site amateur, "Labyrinthe" est un portail consacré à la littérature contemporaine.

perso.wanadoo.fr/labyrinthe

Hors des sentiers battus

En marge du système purement commercial de la production littéraire, "Le Matricule des anges" se propose de faire découvrir des auteurs boudés ou simplement ignorés des critiques traditionnels.

www.lmda.net

La critique est aisée...

Ce site permet à chacun de donner son avis sur un livre ou une BD. Il abrite plus de 7.500 critiques. Alors, si le coeur vous en dit, vous pouvez devenir critique littéraire en herbe.

Critiques
Libres
.Com

www.critiqueslibres.com



De la création
à la finition
en passant
par l'impression

Reliure

Artisanale

- Reliure en cuir, simili cuir, papier de reliure, balacron
- Reliure par agrafage (*oméga ou simple*)
- Reliure par collage
- Reliure par couture sur fil de lin ou sur ruban
- Restauration d'ouvrages
- Filmoluxage (*plastification de livres*)
- Réemboîtement
- Fabrication de registres
- Dorure à la main (*or, argent, etc.*)

Industrielle

Apri c'est aussi de la
reliure semi-industrielle
et de la post-impression
en petite et moyenne
série

Imprimerie

notre imprimerie assure une
création et une production soignées de documents inédits à
petit et grand tirage

Rue de la Paix, 110
6061 CHARLEROI
Tél. : 071/31 02 33 - 071/31 87 02 - Fax : 071/30 33 17

www.apri.be

E-mail : apri.eta@skynet.be

Prix André Canonne

Le monde change. Les nouvelles technologies bouleversent, secouent le métier de bibliothécaire. L'utilisation des nouveaux médias est dépendante de la maîtrise de l'écrit, vitesse de lecture, globalisation dans la vision d'hypertextes, plaisir de lire.

Cependant l'accès à la lecture reste difficile pour un grand nombre d'enfants et d'adolescents. Chaque jour, dans les bibliothèques publiques, dans les bibliothèques d'écoles, dans les écoles des devoirs, les bibliothécaires, les médiateurs du livre sont confrontés à trop d'ignorance en matière d'écriture et de lecture. Ce souci d'un meilleur accès à la lecture et aux livres fut le combat quotidien d'André Canonne, bibliothécaire de terrain.

Colette Canonne-Dambrain a fait honneur à l'APBD en lui demandant d'organiser un Prix André Canonne suite au décès brutal, prématuré, injuste de son époux.

Ainsi, depuis 1992, le Prix André Canonne est destiné à

encourager la lecture chez les jeunes de moins de 18 ans. Il récompense un projet d'actions à la sensibilisation à la lecture, en finançant sa réalisation pour un montant de 1250 EUR.

Le projet est présenté dans un rapport qui précise l'objectif poursuivi, le public visé, les partenaires choisis et le budget détaillé.

Le projet est envoyé en trois exemplaires à l'APBD, avec la mention Prix André Canonne 2003.

Le projet est nominatif. Il est signé par une ou plusieurs personnes. Les auteurs du projet doivent avoir plus de 20 ans et être domiciliés en Belgique.

Le projet doit avoir lieu dans le cadre d'une bibliothèque ou d'un mouvement associatif représenté par une personnalité juridique. L'exécution du projet se fera sous la responsabilité de cette bibliothèque ou de ce mouvement associatif.

Il est possible d'envisager une collaboration avec différents partenaires.

Le projet est accompagné d'un bref dossier sur la bibliothèque ou sur le

mouvement associatif qui l'organise (statuts, objectifs, membres,...).

L'acte de lecture
est un outil primordial
sans lequel aucun accès au monde
n'est possible.

André CANONNE

Le projet n'est pas destiné à récompenser une œuvre littéraire, poétique, ni l'œuvre d'un illustrateur. Le projet couronné doit être réalisé dans les 12 mois qui suivent la remise du Prix.

En aucun cas, le projet ne peut être entamé avant l'attribution du Prix. Lors de la réalisation de leur projet ainsi que sur tout document publié dans ce cadre, les auteurs feront état de l'aide qu'ils ont reçue de l'APBD. Les factures relatives au projet seront transmises à l'APBD, qui les réglera à concurrence du montant du Prix.

Le prix André CANONNE sera
décerné le 15.10.2003.
Les projets doivent être
envoyés pour le 15.09.2003
au plus tard à
Jean-Claude TREFOIS

APBD
Avenue Rêve d'Or, 30
7100 LA LOUVIERE

Formations

Littérature pour adolescents

Cette formation s'est tenue à la Bibliothèque François Detroyer à Rixensart et a été menée par Benoît Anciaux, enseignant, formateur et directeur de la revue Ado-Livres. Elle était destinée aux membres de la Section Jeunesse de l'Association. Nous avons eu droit au survol des différentes collections des maisons d'éditions s'adressant à un public de pré-adolescents, d'adolescents et de jeunes adultes. Le formateur n'a jamais caché ses partis pris pour tel ou tel roman et n'hésitait pas à nous répondre lorsque nous réagissions par rapport à ses dires, permettant ainsi à tout un chacun d'exprimer ses sentiments. Pour la plupart des bibliothécaires présents, cette formation était la bienvenue, voire enthousiasmante du moins pour les bibliothécaires n'ayant pas toujours la possibilité de se rendre en librairie (par faute de temps et de moyens), soit pour ceux qui n'ont pas la possibilité, par faute de budget, de s'offrir des revues professionnelles de littérature de jeunesse. Le regret à formuler, si regret il y a, le formateur n'a plus eu assez de temps pour aborder sa méthode d'animation et ses techniques d'analyse de romans avec les adolescents. Cela fera peut-être l'objet d'une prochaine formation.

Jean-Luc CAPELLE

Formation : Sécurisation des PC de consultation, un succès à renouveler ?

Une bibliothèque publique a vu un internaute accéder à distance au budget communal qui se trouvait sur le PC d'un bibliothécaire, une autre a été l'objet de l'installation, via le Web, sur un de ses postes publics, d'un petit logiciel qui permettait à l'auteur de ce forfait d'accéder de chez lui au réseau de la bibliothèque. Voilà parmi d'autres deux cas de malveillances qui ont été vécus dans des bibliothèques publiques de notre Communauté ! Et passons sur tous les cas moins graves de favoris modifiés, de fichiers enregistrés sur le disque dur, de demandes d'impressions multiples du même document par un lecteur, de changement de la configuration du bureau, de consultation de sites X ou ultra violents, etc.

C'est pour que les bibliothécaires puissent se prémunir (seuls ou en collaboration avec un informaticien) contre ce genre de problèmes que nous avons remis sur pied, les 4 et 5 avril de cette année, une formation au verrouillage de PC de consultation. Pour la deuxième année consécutive, cette formation pratique qui s'est déroulée au Centre informatique

provincial du Hainaut (site du Grand Hornu, près de Mons) a rencontré un large succès. En effet, tous les participants ont unanimement loué et la qualité et le climat détendu de la formation.

Cette année, chaque participant a eu droit en outre à un PC personnel, la formation de l'an dernier ayant révélé une petite faiblesse de ce côté. Le bémol inhérent à cette option tient à ce que nous n'ayons pu accepter que dix inscriptions.

C'est pourquoi d'ailleurs, nous envisageons de relancer cette formation soit à l'automne de cette année, soit au début de l'année prochaine. Si vous êtes intéressé, nous

vous invitons à nous manifester cet intérêt. Plusieurs personnes étant déjà en liste d'attente, nous vous suggérons donc de réserver le plus rapidement possible si vous souhaitez faire partie du prochain groupe. A bon lecteur...

Renseignements et réservation :
Alexandre Lemaire (010/45.68.63 ou 067/33.01.80 ; alemaire@apbd.be) ou Philippe Coenegrachts (04/223.19.60 ; philippe.coenegrachts@liege.be).
Vous trouverez aussi un grand nombre d'informations (dont le programme complet de la formation) sur notre site (www.apbd.be) ; rubrique « Activités passées »).



Aux larmes citoyens...

Les élections sont derrière nous. Les commentateurs analysent les résultats et tracent des perspectives. Le scrutin a livré de nombreux enseignements. Nous nous attarderons particulièrement sur l'un d'entre eux : la montée de l'extrême droite dans les trois régions du pays. Ce résultat constitue une gifle aux partis démocratiques.

Le monde bibliothéconomique ne peut rester insensible devant ce déni de démocratie. Les centres de documentation et les bibliothèques ont, à cet égard, un devoir civique à assumer.

Une partie des électeurs du FN sont sans doute en accord avec les valeurs racistes, xénophobes et ultra sécuritaires véhiculées par ce mouvement fascisant. Pour les autres, et j'ai la faiblesse de croire qu'ils sont les plus nombreux, il ne s'agit aucunement d'un vote idéologique mais

... mais, attention que les pardonnés, ceux qui avaient choisi le parti du crime, ne redeviennent nos tourmenteurs, à la faveur de notre légèreté et d'un oubli coupable. Ils trouveraient le moyen, avec le ponçage du temps, de glisser l'hitlérisme dans une tradition, de lui fournir une légitimité, une amabilité même !

René CHAR

Recherche de la base et du sommet

devons nous adresser. Toutefois, si l'on peut s'accorder aisément sur la cible, il en va tout autrement de la méthode à utiliser.

d'un acte de protestation qui entend témoigner d'un ressentiment à l'égard de la classe politique. Souffrant d'un déficit d'intégration, en situation socio-économique précaire, ils éprouvent le sentiment de ne pas être écoutés et que personne ne parle pour eux.

C'est prioritairement à ceux-là que nous

A vos agendas Quand Bruxelles bruxellait...

2003 n'appartient pas qu'à Georges SIMENON. Cette année, on commémore également le 25ème anniversaire de la mort de Jacques BREL. A cette occasion de multiples activités sont programmées.

Brel, le droit de rêver

La Fondation Jacques BREL propose une bal(l)ade dans la vie et l'univers du chanteur. L'artiste vous accueille dès la première minute et ne vous lâche plus tout au long du parcours de sa vie. Une scénographie moderne et un scénario vivant racontent Brel à travers les différentes périodes de sa carrière, rythmées par les textes de ses chansons. Le temps d'une visite interactive et vous êtes l'interlocuteur privilégié du grand Jacques.

Quand ? à partir du 22 mars 2003

Où ? Espace DEXIA
Rue de l'Ecuyer, 50
1000 BRUXELLES
Réservation indispensable :
☎ 070 22 30 13 ou
www.jacquesbrel.be
Courriel :
fondation.jacques.brel@skynet.be

Avec BREL, un dernier soir à l'Olympia.

Vous revivez les adieux de BREL en 1966 à l'Olympia comme si vous étiez parmi le public. A l'issue du tour de chant, l'artiste répond aux questions que vous lui posez de manière interactive.

Quand ? à partir du 22 mars 2003

Où ? Fondation Jacques Brel
Pl. de la Vieille Halle aux Blés, 11
1000 BRUXELLES
Réservation souhaitée :
☎ 02 511 10 20

Courriel :
fondation.jacques.brel@skynet.be
Site : www.jacquesbrel.be

Le plat pays qui est le sien

Le Centre belge de la Bande dessinée présente une évocation du plat pays, tel que mis en images par des auteurs de BD comme Johan DE MOOR, HERGE, Willy VANDERSTEEN, Willy SERVAIS... et bien d'autres.

Quand ? jusqu'au 7 septembre 2003

Où ? Centre belge de la Bande dessinée
Rue des Sables, 20
1000 BRUXELLES
Renseignements :
☎ 02 219 19 80
Courriel : visit@cbbd.be



Sur les pas de Brel

D'un café à un restaurant, d'un théâtre à un lieu d'exposition, vous plongez dans l'univers bruxellois de BREL. Un parcours rythmé par un mélange de zwanzes et d'émotions.

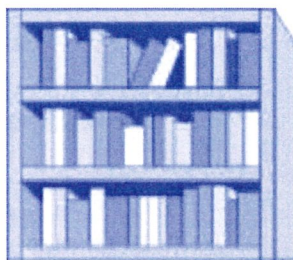
Renseignements : OPT
Rue Marché aux Herbes, 61
1000 BRUXELLES
Renseignements :
☎ 02 504 03 90
Site : www.opt.be

La liste exhaustive des manifestations consacrées à l'artiste est impressionnante. Vous en trouverez la plupart sur le site www.brel-2003.be

Aux larmes citoyens...

Durant le second semestre 2003, l'APBD proposera donc un atelier de réflexion destiné à définir des stratégies propres à lutter contre cette déviance anti-démocratique.

Le vote brun du 18 mai généré par la détresse et la désespérance mérite que l'on s'attarde à en énumérer et mesurer les causes : marginalisation, paupérisme, chômage, sentiments d'insécurité... Sans doute est-ce la tâche prioritaire du personnel politique. Cependant, en qualité de bibliothécaires et documentalistes, nous pourrions tenter avec nos moyens de donner la parole à ces femmes et à ces hommes qui vivent la détresse au quotidien et pour qui la communication semble dramatiquement faire défaut.



- Aller à la rencontre de ces populations, leur offrir un espace de parole qui leur permette de construire un point de vue sur les événements qu'ils vivent,
- intensifier la promotion d'une pédagogie des droits de l'homme et du citoyen,
- inlassablement, par nos collections, nos animations, nos formations, s'attacher à informer, expliquer, communiquer,
- organiser des espaces de rencontre où chacun, autour du livre, dans le respect interpersonnel, pourra exprimer ses valeurs et les confronter à celles des autres...
Telles sont les pistes qui me viennent instinctivement à l'esprit. Mais l'enjeu vaut bien que bibliothécaires et documentalistes se mettent autour d'une table pour systématiser, structurer ou inventer d'autres méthodes.



Ne manquez pas de nous faire part de vos suggestions et de vos attentes vis-à-vis de ce projet.

Pascale VANDERPERE

Suggestion...

On devrait décerner chaque année un prix du livre portant le titre le plus original.

Voici quelques propositions :

Les ours n'ont pas de problème de parking / N. ANCIEN
Un occultiste au siècle des lumières / J. DANIEL
Les 13 coups de minuit / J. FLAMENT
Qui a mangé l'homme-grenouille / F. THOMAZEAU
Vous êtes vous serez vous sommes / P. LECLERCQ

Hors compétition, vous trouverez dans la bibliographie imaginaire de Frank LE GALL :

Si j'étais un galet, que serait la mer !
La mort expliquée aux bigorneaux.
Les voyages avec mon ombre.
Un emprunt digne d'intérêt.
La pensée volante unilatérale.
C'est arrivé il y a un instant.

Michel DELHALLE

NOUVEAU !

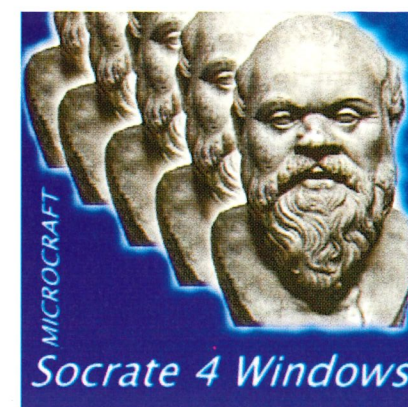
SOCRATE POUR WINDOWS

La gestion puissante de votre bibliothèque à prix doux !

- ✓ Une interface Windows intuitive, puissante, ergonomique et rapide
- ✓ Un rapport qualité-prix doux inégalé
- ✓ Fiche catalographique complète illustrée + multimédia
- ✓ Fiche d'auteur illustrée et biographie
- ✓ Nombreuses bases déjà pré-encodées optionnelles :
- ✓ Editeurs, sujet-matières, Auteurs, classifications etc...
- ✓ Bulletinage et dépouillement de périodiques
- ✓ Opac : Recherches plein-texte avec 9 booléens et filtres
- ✓ Importations à partir des CD Socrate, Electre, BN Opale
- ✓ Importations et mises à jour des lecteurs
- ✓ Importations et exportations au format Unimarc
- ✓ Multi-tarification du prêt pour tous types de médias et de lecteurs
- ✓ Multi-caisses avec rubriques aux choix illimités
- ✓ Plus de 100 listes diverses + comptages pour les statistiques officielles
- ✓ Courrier personnalisé aux lecteurs : rappels, dettes, réservations
- ✓ Fonctionnement monoposte et ou réseau
- ✓ Sécurité multi-utilisateurs
- ✓ Compatibilité : Windows 9x Me NT 4.0 NT2000 XP

Et encore bien d'autres atouts ...

Demandez une démonstration ou le cd-rom de démo !



MICROCRAFT - ABCOMPUT

WWW.SOCRATE.BE

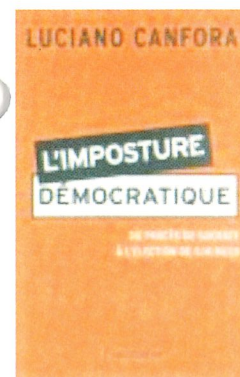
Socrate@microcraft.be

Tél : 019/632.292

Fax : 019/632.326

J'ai lu pour vous...

L'impoture démocratique : du procès de Socrate à l'élection de G. W. Bush / Luciano CANFORA



N'ayons pas peur des clichés : les urnes ont livré leur verdict. Cette métaphore juridique dénote le processus démocratique - oui, nous vivons en démocratie - par lequel un peuple désigne ses représentants. Le plus mauvais des systèmes à l'exception de tous les autres comme aimait à l'affirmer Winston CHURCHILL.

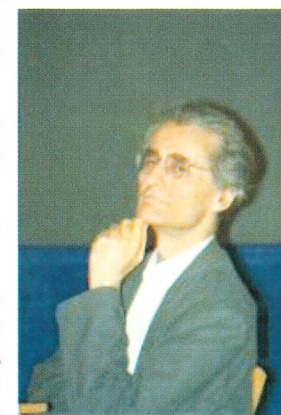
Démocratie vient du grec dêmos, "le peuple", dêmonokratia signifie "la prédominance du dêmos". C'est un terme historiquement ambigu, puisqu'il a été forgé par les adversaires de la "démocratie". Il indique la cohabitation ou la prédominance d'une classe sur le peuple, il implique donc la notion de classes sociales.

Il s'agit du syntagme dont aujourd'hui tout discours politique se justifie d'être tenu. Luciano CANFORA met les pieds dans le plat en affirmant qu'« il est impropre de baptiser 'démocratie' un système politique dans lequel le vote se négocie sur le marché politique et [où] l'entrée au parlement oblige le candidat à engager des 'dépenses' électorales considérables ».

Dans un essai décapant, l'historien tente un indispensable réajustement sémantique pour préciser l'acception consensuelle actuelle qui fait du parlementarisme contemporain un synonyme de démocratie.

Un essai enlevé et un puissant stimulant réflexif sur l'urgence d'une re-fondation de la pensée politique contestataire.

Né en 1942, L.Canfora est professeur de philologie classique à l'Université de Bari et directeur de la revue *Quaderni di Storia*. Ses travaux, notamment consacrés à Thucydide et Démosthène, apportent une nouvelle vision de questions essentielles posées par la littérature grecque. Citons : *La démocratie comme violence* (1989), *La tolérance et la vertu, de l'usage politique de l'analogie* (1989), *Histoire de la littérature grecque d'Homère à Aristote* (1994), *Le mystère Thucydide* (1997) et tout récemment, *Une profession dangereuse, Les penseurs grecs dans la cité* (2000), tous publiés chez Desjonquères. Egalement *Jules César, le dictateur démocrate* (Flammarion).



Il existe des despotes de la démocratie.

Achille CHAVEE
Découvertes II

Belgique-
België
PP 1180
Bruxelles 18
1/7865

**Vous souhaitez recevoir aussi
Bloc-Notes par courriel ?
Un petit message
à blocnotes@apbd.be**

**Réalisé par
WS conception**

*L'APBD est reconnue
par la Communauté française.
ISSN 1374-1330*

**00 32 (0)64 21 51 76
00 32 (0)64 21 28 50**

jean_claude.trefois@hainaut.be

**Retrouvez-nous sur le net !
www.apbd.be**

Pour le plaisir...

Deux immenses écrivains, reconnus mondialement, sont morts à la même date. Il ne sont pourtant pas décédés le même jour.

Qui sont-ils ? Comment expliquer cette « anomalie » de l'histoire ?
Vous trouverez un indice dans la version courriel.
Vos réponses à blocnotes@apbd.be

Les prix ? On gagne... à être connu.
Les réponses dans le numéro 147.

...de la recherche.



Un nouveau
débouché pour les
bibliothécaires et
documentalistes...

Transmis par Michel DELHALLE

**Bonnes
vacances
et...bonnes
lectures
à tous !**